



**Conseil de l'établissement scolaire
primaire et secondaire
de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice**



Séance du Conseil d'établissement

Mardi 10 février 2026, à 20h00

Buvette Grande salle, Chavannes-près-Renens

(avenue de la Concorde 9)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Liste de présence
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} décembre 2025
5. Démissions / nominations
6. Communications de la Direction
7. Communications des Municipalités
8. Communications des groupes représentés (communes, organisations, école, parents)
9. Fixation de la date du prochain Conseil
10. Divers et propositions individuelles
11. Apéritif

Cet ordre du jour tient lieu de convocation aux membres du Conseil d'établissement

Séance publique : Toutefois, seuls les membres du Conseil d'établissement ont droit à l'intervention et à la parole.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire primaire et
secondaire de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :

Secrétariat :

Jean CEPPI

Danielle Menoud

Chavannes, le 2 février 2026/dme